

DÉCLARATION DE POLITIQUE MONÉTAIRE

Francfort-sur-le-Main, le 6 mars 2025

CONFÉRENCE DE PRESSE

Christine Lagarde, présidente de la BCE,
Luis de Guindos, vice-président de la BCE

Bonjour, le vice-président et moi-même vous souhaitons la bienvenue à cette conférence de presse.

Le Conseil des gouverneurs a décidé, ce jour, d'abaisser les trois taux d'intérêt directeurs de la BCE de 25 points de base. En particulier, la décision de réduire le taux de la facilité de dépôt, à travers lequel nous pilotons l'orientation de la politique monétaire, est fondée sur notre évaluation actualisée des perspectives d'inflation, de la dynamique de l'inflation sous-jacente et de la force de la transmission de la politique monétaire.

Le processus de désinflation est en bonne voie. L'évolution de l'inflation a été globalement conforme aux anticipations des services de l'Eurosystème, et les dernières projections macroéconomiques correspondent étroitement aux perspectives d'inflation établies précédemment. Les services de la BCE anticipent désormais une inflation globale moyenne de 2,3 % en 2025, 1,9 % en 2026 et 2,0 % en 2027. La révision à la hausse de l'inflation globale pour 2025 reflète une dynamique plus soutenue des prix de l'énergie. S'agissant de l'évolution des prix hors énergie et produits alimentaires, nos services projettent une hausse moyenne de 2,2 % en 2025, 2,0 % en 2026 et 1,9 % en 2027.

La plupart des mesures de l'inflation sous-jacente laissent entrevoir une stabilisation durable de l'inflation autour de notre objectif à moyen terme de 2 %. L'inflation intérieure reste élevée, principalement du fait de la poursuite de l'ajustement, avec un important décalage, des salaires et des prix dans certains secteurs à la poussée inflationniste passée. Mais la hausse des salaires s'atténue comme attendu et les bénéfices amortissent en partie leur incidence sur l'inflation.

Notre politique monétaire devient sensiblement moins restrictive dans la mesure où nos réductions des taux d'intérêt directeurs rendent les nouveaux emprunts moins chers pour les entreprises et les

Banque centrale européenne
Direction générale Communication
Sonnenmannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source.

ménages, et alors que la croissance des prêts se redresse. Cela étant, la poursuite de la transmission des hausses passées des taux directeurs à l'encours de crédits constitue un frein à l'assouplissement des conditions de financement, et l'activité de prêt demeure globalement modérée. La persistance de défis pesant sur l'économie a conduit nos services à de nouveau abaisser leurs projections de croissance, à 0,9 % pour 2025, 1,2 % pour 2026 et 1,3 % pour 2027. Les révisions à la baisse pour 2025 et 2026 traduisent un ralentissement des exportations et une faiblesse continue des investissements, provenant notamment d'une forte incertitude concernant la politique économique au sens large, et la politique commerciale en particulier. La croissance des revenus réels et la dissipation graduelle des effets de nos hausses passées des taux directeurs restent les principaux déterminants de la reprise progressive attendue de la demande.

Nous sommes résolus à assurer une stabilisation durable de l'inflation au niveau de notre objectif de 2 % à moyen terme. Compte tenu, singulièrement, du contexte actuel d'incertitudes croissantes, nous suivrons une approche s'appuyant sur les données pour déterminer, réunion par réunion, l'orientation appropriée de la politique monétaire. Plus particulièrement, nos décisions relatives aux taux d'intérêt directeurs seront fondées sur notre évaluation des perspectives d'inflation compte tenu des données économiques et financières, de la dynamique de l'inflation sous-jacente et de la force de la transmission de la politique monétaire. Nous ne nous engageons pas à l'avance sur une trajectoire de taux particulière.

Les décisions que nous avons prises aujourd'hui sont présentées dans un [communiqué de presse](#) disponible sur notre site Internet.

Je voudrais à présent décrire de façon plus détaillée comment nous envisageons l'évolution de l'économie et de l'inflation, puis j'expliquerai notre évaluation des conditions financières et monétaires.

Activité économique

L'économie de la zone euro devrait avoir crû faiblement au dernier trimestre 2024. Les deux premiers mois de 2025 se sont inscrits dans le sillage des évolutions à l'œuvre en 2024. L'activité manufacturière reste un frein à la croissance même si les indicateurs tirés d'enquêtes s'améliorent. La forte incertitude, dans la zone euro et dans le monde, restreint les investissements, alors que des défis en matière de compétitivité pèsent sur les exportations. L'activité dans les services, en revanche, demeure solide. En outre, la hausse des revenus des ménages et la vitalité du marché du travail

devraient favoriser un rebond progressif de la consommation, en dépit d'une confiance des consommateurs toujours fragile et de taux d'épargne élevés.

Le taux de chômage s'est maintenu à son taux extrêmement bas de 6,2 % en janvier, et l'emploi aurait progressé de 0,1 % au dernier trimestre 2024. Cela étant, la demande de main-d'œuvre s'est modérée et les données d'enquêtes récentes signalent une croissance contenue de l'emploi au cours des deux premiers mois de 2025.

L'incertitude s'est accrue et devrait peser plus nettement sur l'investissement et les exportations qu'anticipé précédemment. Mais la croissance devrait être soutenue par la hausse des revenus et la diminution des coûts d'emprunt. Selon les projections des services de la BCE, les exportations bénéficieraient aussi de l'augmentation de la demande mondiale, si toutefois les tensions commerciales ne s'aggravent pas davantage.

Les politiques budgétaires et structurelles devraient améliorer la productivité, la compétitivité et la capacité de résistance de l'économie. La boussole pour la compétitivité présentée par la Commission européenne constitue un plan d'action concret dont les propositions devraient être adoptées sans délais. Il appartient aux gouvernements d'assurer la pérennité des finances publiques conformément au cadre de gouvernance économique de l'Union européenne et de privilégier les réformes structurelles essentielles favorables à la croissance ainsi que les investissements stratégiques.

Inflation

Selon l'estimation rapide d'Eurostat, l'inflation en rythme annuel s'est établie à 2,4 % en février, après 2,5 % en janvier et 2,4 % en décembre. La hausse des prix de l'énergie s'est ralentie à 0,2 %, après une poussée à 1,9 % en janvier contre 0,1 % en décembre. En revanche, les prix des produits alimentaires ont progressé de 2,7 %, après 2,3 % en janvier et 2,6 % en décembre. Le renchérissement des biens s'est accentué, à 0,6 %, tandis que l'augmentation des prix des services s'est atténuée, à 3,7 %, contre 3,9 % en janvier et 4,0 % en décembre.

La plupart des indicateurs de l'inflation sous-jacente laissent entrevoir un retour durable de l'inflation au niveau de notre objectif de 2 % à moyen terme. L'inflation intérieure, qui suit de près la hausse des prix des services, s'est ralentie en janvier. Elle demeure toutefois élevée, du fait de la poursuite de l'ajustement, avec un important décalage, des salaires et des prix de certains services à la poussée

inflationniste passée. Dans le même temps, les négociations salariales récentes suggèrent que les tensions sur les coûts de main-d'œuvre continuent de se modérer.

L'hypothèse d'un renchérissement plus marqué de l'énergie a conduit les services de la BCE à réviser leur projection d'inflation globale à la hausse pour 2025. Parallèlement, le ralentissement de l'inflation sous-jacente devrait se poursuivre, étant donné que la modération des tensions sur les coûts de main-d'œuvre perdure et que le resserrement passé de la politique monétaire pèse toujours sur les prix. La plupart des mesures des anticipations d'inflation à long terme continuent de s'établir autour de 2 %. Tous ces facteurs soutiendront le retour durable de l'inflation au niveau de notre objectif.

Évaluation des risques

Les risques pesant sur la croissance économique restent orientés à la baisse. Une intensification des tensions commerciales altérerait la croissance de la zone euro en limitant les exportations et en affaiblissant l'économie mondiale. Les incertitudes persistantes quant aux politiques commerciales pourraient freiner l'investissement. Les tensions géopolitiques, tenant notamment à la guerre injustifiée menée par la Russie contre l'Ukraine et au conflit tragique au Moyen-Orient, demeurent également une source d'incertitude importante. La croissance pourrait être plus faible si les effets décalés du resserrement de la politique monétaire durent plus longtemps qu'anticipé. Elle pourrait en revanche être plus forte si l'assouplissement des conditions de financement et le recul de l'inflation permettent un rebond plus rapide de la consommation et de l'investissement intérieurs. Une augmentation des dépenses consacrées à la défense et aux infrastructures pourrait aussi stimuler la croissance.

L'accentuation des frictions commerciales à l'échelle internationale accroît les incertitudes quant aux perspectives d'inflation dans la zone euro. Une aggravation générale des tensions commerciales pourrait se traduire par une dépréciation de l'euro et une hausse des coûts à l'importation, ce qui pourrait exercer une pression haussière sur l'inflation. Dans le même temps, le fléchissement de la demande d'exportations adressée à la zone euro dû à l'augmentation des droits de douane et le réacheminement d'exportations depuis des pays en surcapacité vers la zone euro pourraient exercer une pression baissière sur l'inflation. Des risques en sens opposé pèsent sur l'inflation du fait des tensions géopolitiques et de leurs effets sur les marchés de l'énergie, la confiance des consommateurs et l'investissement des entreprises. Des phénomènes météorologiques extrêmes et, plus généralement, l'évolution de la crise climatique, pourraient conduire à une hausse des prix des

produits alimentaires plus importante qu'anticipé. L'inflation pourrait être plus élevée si les salaires ou les bénéfices progressent plus qu'attendu. Elle pourrait aussi se renforcer du fait de l'incidence sur la demande agrégée d'un accroissement des dépenses dans les domaines de la défense et des infrastructures. L'inflation pourrait toutefois surprendre à la baisse si la politique monétaire freine la demande plus que prévu.

Conditions financières et monétaires

Les taux d'intérêt de marché dans la zone euro ont diminué après notre réunion de janvier, mais ont augmenté ces derniers jours à la suite d'une révision des perspectives budgétaires. Nos réductions des taux d'intérêt directeurs rendent les emprunts progressivement moins chers pour les entreprises et les ménages et la croissance des prêts se redresse. Cela étant, la poursuite de la transmission des hausses passées des taux directeurs à l'encours de crédits constitue un frein à l'assouplissement des conditions de financement, et l'activité de prêt demeure globalement modérée.

Le taux d'intérêt moyen appliqué aux nouveaux prêts aux entreprises est revenu à 4,2 % en janvier, contre 4,4 % en décembre. En revanche, le coût du financement par endettement de marché pour les entreprises s'est inscrit en hausse, à 3,7 %, soit 0,2 point de pourcentage de plus qu'en décembre. Au cours de la même période, le taux d'intérêt moyen des nouveaux prêts hypothécaires a diminué, à 3,3 % après 3,4 %.

La croissance des prêts bancaires aux entreprises est passée de 1,7 % en décembre à 2,0 % en janvier, sous l'effet de flux mensuels de nouveaux prêts modérés. Le taux de croissance des émissions de titres de créance par les entreprises a augmenté, à 3,4 % en glissement annuel. La croissance graduelle des prêts hypothécaires s'est poursuivie, mais à un rythme annuel globalement modéré de 1,3 %.

Conclusion

Le Conseil des gouverneurs a décidé, ce jour, d'abaisser les trois taux d'intérêt directeurs de la BCE de 25 points de base. En particulier, la décision de réduire le taux de la facilité de dépôt, à travers lequel nous pilotons l'orientation de la politique monétaire, est fondée sur notre évaluation actualisée des perspectives d'inflation, de la dynamique de l'inflation sous-jacente et de la force de la transmission de la politique monétaire. Nous sommes résolus à assurer une stabilisation durable de

l'inflation au niveau de notre objectif de 2 % à moyen terme. Compte tenu, singulièrement, du contexte actuel d'incertitudes croissantes, nous suivons une approche s'appuyant sur les données pour déterminer, réunion par réunion, l'orientation appropriée de la politique monétaire. Plus particulièrement, nos décisions relatives aux taux directeurs seront fondées sur notre évaluation des perspectives d'inflation compte tenu des données économiques et financières, de la dynamique de l'inflation sous-jacente et de la force de la transmission de la politique monétaire. Nous ne nous engageons pas à l'avance sur une trajectoire de taux particulière.

En toute hypothèse, nous nous tenons prêts à ajuster l'ensemble de nos instruments, dans le cadre de notre mandat, pour assurer la stabilisation durable de l'inflation au niveau de notre objectif à moyen terme et pour préserver la bonne transmission de la politique monétaire.

Nous sommes maintenant prêts à répondre à vos questions.

Veuillez consulter la version anglaise pour les termes exacts approuvés par le Conseil des gouverneurs.